

ENVIRONNEMENT

Gaz de schiste : le Sénat se penche à son tour sur la fracturation hydraulique

A. l'AFP | France | Publié le 03/06/2011

Le Sénat s'est penché à son tour mercredi 1er juin, après l'Assemblée nationale, sur le texte UMP interdisant la technique de la fracturation hydraulique sur les gaz de schiste mais qui ne satisfait ni les collectifs de citoyens et associations environnementales ni la gauche.

Il n'a finalement pas réussi à achever, la veille de l'Ascension, l'examen du texte qui se déroulait à un rythme d'escargot, et a décidé de suspendre les débats jusqu'à une prochaine date qui sera fixée le 8 juin par la Conférence des présidents du Sénat.

La majorité étant minoritaire en nombre dans l'hémicycle, elle a dû recourir sur chaque amendement à une procédure qui lui permet de voter pour les absents mais qui ralentit les débats tandis que l'opposition multipliait les prises de parole.

« Vous cherchez à éteindre la contestation. Vous n'y parviendrez pas », a lancé Nicole Bricq (PS). La proposition de loi ^[1] du député (UMP) Christian Jacob, soutenue par le gouvernement, interdit la technique de fracturation hydraulique, accusée de polluer les nappes phréatiques.

La version initiale prévoyait une abrogation pure et simple des permis, mais les députés ^[2] ont finalement décidé que les titulaires des permis auront 2 mois pour déclarer la technique utilisée.

C'est seulement s'ils recourent à la fracturation hydraulique, ou s'ils ne répondent pas, que les permis seront abrogés.

« Pouvez-vous croire que les sociétés, après avoir obtenu les permis, vont déclarer désormais qu'elles utilisent la technique de fracturation hydraulique ? », s'est indignée Mme Bricq sous les yeux de l'eurodéputé écologiste José Bové présent dans les tribunes du public.

Le sénateur PS de l'Aveyron Alain Fauconnier a brandi la Une du quotidien britannique The Independent évoquant deux séismes dans le nord de l'Angleterre dus, selon lui, à l'utilisation de fracturation hydraulique.

Manque de concertation avec les élus – Le président du groupe RDSE (à majorité PRG) Yvon Collin s'est indigné du « manque de concertation » avec les élus.

Les élus PS des départements concernés, Didier Guillaume (Drôme), Michel Teston (Ardèche) et Alain Fauconnier (Aveyron) se sont succédé pour dénoncer « l'opacité », « l'incohérence », la « précipitation » du gouvernement.

Ils demandent l'interdiction pure et simple de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste, l'abrogation des permis accordés et une consultation de la population.

Recherche indispensable - La majorité sénatoriale a fermement défendu le texte qu'elle a complété en commission des Lois, sur proposition du sénateur centriste Claude Biver, par l'autorisation de la fracturation hydraulique « pour des projets à des fins scientifiques » avec enquête publique préalable.

Ladislas Poniatowski (UMP) a évoqué l'importance des gaz de schiste pour l'approvisionnement énergétique de la France jugeant que « la plupart des critiques se fondent sur les excès constatés aux Etats-Unis ».

Il a estimé « une recherche indispensable » pour « maîtriser les conditions de mise en oeuvre » de la fracturation hydraulique.

« L'exploitation commerciale de ces gaz, en l'état des connaissances, n'est pas possible sans fracturation hydraulique », a renchéri le rapporteur (UMP) Michel Houel, laissant entendre que cela suspend de facto les activités d'exploration.

En fait, la majorité juge nocive une « utilisation massive de cette technique » mais ouvre la possibilité de projets d'expérimentation. « Sommes-nous certains que nous pourrions nous priver définitivement de cette opportunité,

alors que des pays peu suspects de laxisme dans la protection de l'environnement s'y engagent ? » a questionné M. Houel citant l'Allemagne et les pays scandinaves.

Le texte est inscrit en urgence (une lecture par assemblée).

REFERENCES

Le dossier législatif sur le site de l'Assemblée

POUR ALLER PLUS LOIN

- Gaz et huiles de schiste : « La loi qui sera votée demain ne servira à rien », selon les sénateurs PS
- L'interdiction de la fracturation ne calme pas les craintes des anti-schiste
- Gaz de schiste : la fracturation hydraulique interdite par les députés